



ETUDE DE CONCEPTION EN VUE DE L'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

(version juillet 2012)

Joindre obligatoirement :

Un plan de situation permettant de localiser, dans la commune, l'habitation à desservir.

Un plan de masse précisant la position des principaux éléments de l'installation par rapport à l'habitation (position de la fosse, du bac à graisse, des dispositifs d'épuration, d'évacuation, des regards...) ainsi que les caractéristiques de la parcelle (pente, cours d'eau, puits, ...).

Votre projet accueille du public ou le nombre de pièces principales est disproportionné par rapport au nombre d'occupants, joindre obligatoirement l'étude particulière (art 4 de l'arrêté du 7 mars 2012). **Le dossier sera déclaré incomplet sans cette étude.**

Date de la demande : Numéro de dispositif (à remplir par le SPANC) :

Nom et prénom du demandeur :

Adresse principale:.....

Code postal : Commune : ☎ :

Adresse mail :

Nom et prénom de l'utilisateur :

Adresse de la parcelle :

Code postal : Commune : ☎ :

Section, numéro du cadastre du projet et superficie:

NATURE DU PROJET

NOUVEAU DISPOSITIF REHABILITATION D'UN DISPOSITIF EXISTANT

CARACTERISTIQUES DES LOCAUX

Habitation individuelle Principale Secondaire

Autre usage (préciser) :

Nombre de chambres : (Nombre d'utilisateurs :)

Nombre de pièces principales (pièces destinées au séjour ou au sommeil) :

REALISATION DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT

Nom de l'installateur prévu :

Adresse :

☎ :

FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT PAR ECO-PRET A TAUX ZERO

Pour une réhabilitation volontaire, y a-t-il un dossier ECOPTZ en cours ? OUI NON

MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- Adduction publique Alimentation privée : sources, forage, captage, puits
 Autres (préciser) :

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

Superficie disponible pour l'assainissement :

- < à 50 m² entre 50 et 100m² entre 100 et 200m² > à 200m²

Nature de cette surface disponible : Pelouse Friche Culture Arbre

Autres (préciser) :

Topographie : Terrain plat Terrain en pente

Pente du terrain pour les ouvrages d'assainissement :

- Faible < 5%
 Moyenne entre 5% et 10%
 Forte > 10%

Nature du sol à 0,50 m de profondeur : Terre végétale Argile Roche :

Sable Autres (préciser) :

Nature du sol à 1 m de profondeur : Terre végétale Argile Roche :

Sable Autres (préciser) :

Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau à proximité des ouvrages ?

- OUI NON Ne sait pas

Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : A moins de 35 m : OUI NON

A plus de 100 m : OUI NON

Destination des eaux pluviales :

Réseau de surface (fossé, caniveaux,...) Infiltration sur la parcelle

Rétention (cuve, mare,...) Autres (préciser) :

RAPPEL : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou épandage) est interdit.

CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION

FILIERES CLASSIQUES :

1. Prétraitement envisagé :

Choix du dispositif : Fosse toutes eaux volume (3 m³ minimum):.....
 Bac à graisse volume :

Le bac à graisse est fortement conseillé lorsque la fosse est située à plus de 10 mètres de la maison. Le volume est de 500 litres minimum pour l'ensemble des eaux ménagères.

Des ventilations sont-elles prévues ? en amont sur la colonne de chute des wc : OUI NON
en sortie de fosse avec extracteur d'air : OUI NON

Pré-filtre intégré à la fosse ? OUI NON

Est-il prévu une chasse à auget ? OUI NON volume :

2. Traitement envisagé :

□ TRANCHEES D'INFILTRATION A FAIBLE PROFONDEUR

Terrain plat Surface disponible > 200 m²
Sol perméable Pente du sol < 2%
Longueur max. d'une tranchée : 30 m ; mini : 15m Profondeur totale : 0,70 m

L'épuration et l'évacuation se font grâce au sol en place (minimum 1m terre végétale)

Nombre de tranchées : longueur d'une tranchée : longueur totale :

□ TRANCHEES D'INFILTRATION A FAIBLE PROFONDEUR EN TERRAIN EN PENTE

Terrain en pente Surface disponible > 200 m²
Sol perméable Pente du sol inférieure à 10%
Longueur max. d'une tranchée : 30 m ; mini : 15m (Tranchées perpendiculaire à la pente)

L'épuration et l'évacuation se font grâce au sol en place (minimum 1m terre végétale)

Nombre de tranchées : longueur d'une tranchée : longueur totale :

□ FILTRE À SABLE VERTICAL NON DRAINE

Absence de sol, sol trop perméable, sol fracturé et fissuré Surface d'environ 40 m²
Sous-sol fissuré, fracturé Pente du sol < 2% Profondeur : 1,10 m
Largeur 5 m Longueur mini 4 m Nombre de drains : 5

Le système épurateur est le sable tandis que le sol en place sert de système d'évacuation

Surface du filtre : largeur du filtre : longueur du filtre :

□ FILTRE À SABLE VERTICAL DRAINE

Sous-sol imperméable ou vulnérable (sol argileux ou roche compacte) Profondeur : 1,30m
Largeur 5 m Longueur mini 4 m Nombre de drains : 5 Surface d'environ 40 m²

Le système épurateur est le sable. Par contre l'évacuation se fait en milieu superficiel, ou souterrain par puits d'infiltration (après autorisation préfectorale).

Surface du filtre : largeur du filtre : longueur du filtre :

Exutoire des eaux usées traitées par tranchée d'infiltration :

Longueur du drain :

Si l'infiltration par tranchée est impossible, le rejet se fera donc en surface :

_ Joindre l'autorisation écrite du propriétaire de l'exutoire

_ Joindre l'étude particulière obligatoire à la charge du pétitionnaire (Articles 13 à 16 de l'arrêté du 7 mars 2012, modifiant les articles 11 à 13 de l'arrêté du 7 septembre 2009)

□ TERTRE D'INFILTRATION

Sol perméable avec présence de traces d'hydromorphie
Surface d'environ : 40 m² Nombre de drains : 5
Longueur mini à son sommet : 4 m Largeur mini à son sommet : 5 m

Le système épurateur est le sable, tandis que le sol en place est le système évacuateur.

Surface du tertre : Longueur du tertre : Largeur du tertre :

FILIERES CLASSIQUES : SUITE

LIT D'EPANDAGE À FAIBLE PROFONDEUR

Terrain plat Surface disponible > 200m²
Sol perméable à dominante sableuse Pente du sol < 2%
Longueur maxi : 30m Largeur maxi : 8m Profondeur : 0,60m

Le sol en place sert de système épurateur et de système évacuateur

Surface du lit : Longueur du lit : Largeur du lit :

TOILETTES SECHES

Toilettes sèches avec séparation des urines : OUI NON
Zone de compostage double, posée sur dalle étanche OUI NON
Protection contre les intempéries : OUI NON
Valorisation des sous-produits sur la parcelle : OUI NON
Mise en place d'un dispositif de traitement conforme pour traiter les eaux ménagères :
 OUI NON Descriptif :
Conformément à l'article 20 de l'arrêté du 7 mars 2012, modifiant l'article 17 de l'arrêté du 7 septembre 2009, les conditions citées ci-dessus devront être respectées.

FILIERES COMPACTES AGREES :

Nom commercial de la filière compacte choisie :
Nom du distributeur :
Date d'agrément :/...../..... Numéro d'agrément :/.....
Dimensionnement choisi (nombre d'équivalents/habitants) :
Choix du contrat d'entretien : OUI NON
Notice de pose fournie (si mise en place par le propriétaire) : OUI NON
Fiches techniques fournies : OUI NON
Guide d'utilisation avec notice d'entretien fourni : OUI NON
Exutoire des eaux usées traitées par tranchée d'infiltration : longueur du drain :
Si l'infiltration par tranchée est impossible, le rejet se fera donc en surface :
_ Joindre l'autorisation écrite du propriétaire de l'exutoire
_ Joindre l'étude particulière obligatoire à la charge du pétitionnaire (Articles 13 à 16 de l'arrêté du 7 mars 2012, modifiant les articles 11 à 13 de l'arrêté du 7 septembre 2009)
Liste des filières compactes agréées par l'Etat, disponible au :
www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr

Le propriétaire s'engage :

- à réaliser l'installation conformément au projet validé
- à ne recouvrir l'installation qu'après visite du technicien
- Le propriétaire est seul responsable du choix, de l'entretien et du bon fonctionnement de sa filière d'assainissement autonome

A..... le,
Signature du Demandeur

Le technicien en assainissement autonome de votre secteur se tient à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements complémentaires nécessaires pour remplir cet imprimé.